



## Densifier sans augmenter les rejets au réseau pour les pluies courantes, c'est jouable !

Porteur de projet : **GRAND PARIS AMENAGEMENT**

Ce projet concerne la création de la ZAC dite de la Pépinière-Villepinte sur le site d'une ancienne pépinière à Villepinte.

Initié par la commune de Villepinte, le marché de concession et d'aménagement a été attribué à l'établissement public à caractère industriel et commercial Grand Paris Aménagement.

Ce projet, basé sur des études poussées, démontre que l'on peut **limiter l'imperméabilisation des sols et densifier un secteur perméable sans augmenter les rejets au réseau pour les pluies courantes.**

A l'échelle de chaque parcelle privée, **des prescriptions ont été imposées aux différents promoteurs :**

- *proscrire les revêtements de cheminement extérieur imperméables,*
- *réaliser des stationnements de surface en sols perméables,*
- *réguler et stocker les eaux dans l'emprise de chaque lot des espaces privés et les déverser dans les noues des espaces publics. Pour chaque lot, une prescription de 5% de la surface totale dédiée au stockage des pluies à ciel ouvert a été imposée,*
- *créer un minimum de 30% de toitures végétalisées,*
- *gérer à ciel ouvert 93% des espaces publics, en zéro rejet pour les pluies courantes.*

L'agence de l'eau a distingué ce projet de gestion à la source des eaux pluviales d'une surface de 6,9 ha, suite à un appel à projets "démonstrateurs" de conception intégrée de nouveaux

Un point fort de ce projet est de **mettre en avant la culture du risque inondation** par la création d'un parc avec une zone humide permettant de gérer des pluies de différentes intensités.

La pérennité et la reproductibilité du projet ont été intégrées à la démarche par l'élaboration de fiches d'actions notamment sur la gestion et l'entretien des ouvrages.

Ce projet, respectueux de l'environnement et de la biodiversité, permet de **préserver de grands espaces verts et boisés perméables** (2/3 des espaces publics) et propose une diversité de trames (prairies, noues, zones inondables, boisement) tout en tenant compte des espèces.

Aménagement de la ZAC de la Pépinière-Villepinte (93).





ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**eau  
seine  
NORMANDIE**

# VOS INTERLOCUTEURS

## SIÈGE

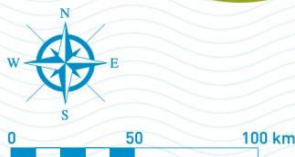
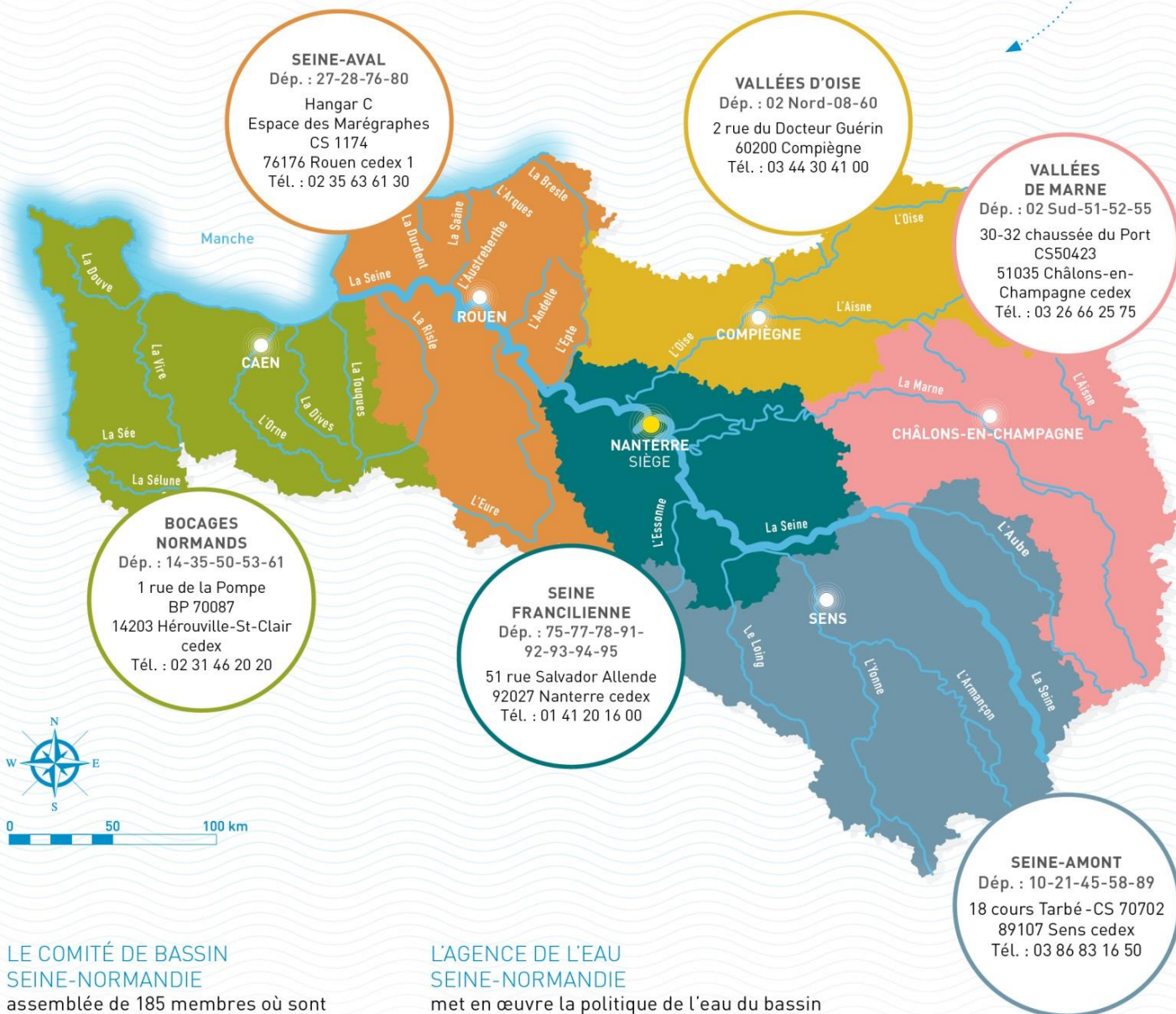
51, rue Salvador Allende  
92027 Nanterre Cedex  
Tél. : 01 41 20 16 00  
seinenormandie.communication@aesn.fr

## DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par directions territoriales favorise une intervention adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire.



Février 2019-AESN/Service communication



## LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État, ce « parlement de l'eau » définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

## L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques.

**ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau**

Agence de l'eau

RESTONS CONNECTÉS SUR

[eau-seine-normandie.fr](http://eau-seine-normandie.fr)



@seine\_normandie